



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 23 octobre 2017

Présidence : Monsieur Cédric Barde

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 14/2017 du 11 septembre 2017,

Où le rapport de la Commission Gestion-Finances

DECIDE :

1. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que présenté par la Municipalité et annexé au présent préavis ;
2. de fixer la durée du nouvel arrêté à un an, soit pour l'année 2018 ;
3. d'autoriser la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du 23 octobre 2017

Le président :

Cédric Barde



La secrétaire :

Mical Waeber